



Consumer and  
Corporate Affairs

Consommation et  
corporations

Standards

Normes

FORMULE D'ENREGISTREMENT DE L'APPROBATION

Numéro d'enregistrement d'approbation-

S.WA-X134

(Délivré avant la rédaction du projet d'enregistrement d'approbation,  
seulement dans les cas d'approbation temporaire)

le 18 mai 1978

Ottawa,

Demandeur (nom de la société) - Sharp Electronics of Canada Ltd.  
116 boul. Galaxy, Rexdale, Ontario  
M9W AY6

Type d'instrument - Caisse enregistreuse électronique Sharp,  
employée avec une balance de comptoir Toledo  
ou Hobart.

Caisse enregistreuse électronique Sharp, employée avec une  
balance de comptoir Toledo ou Hobart.

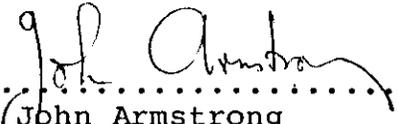
Caisse enregistreuse électronique Sharp, modèle ER6500, employé  
avec 1) une balance de comptoir Toledo, modèle 8210 ou 82105,  
d'une capacité de 25 lb. par 0.01 lb. ou 2) une balance de  
comptoir Hobart, modèle 1500 ou 1500 V, d'une capacité de  
25 lb par 0.01 lb.

La présente approbation n'est valable que pour les caisses  
et balances inspectées le ou avant le 31 décembre 1978.

La présente approbation annule et remplace l'article 306 de  
l'annexe 1.

No. du dossier -

G6900-S990

  
John Armstrong  
Chef, Poids et mesures  
Direction de la Métrologie  
légale.

REMARQUE: Classifier la formule d'enregistrement de l'approbation avec les  
avis d'enregistrement d'approbation lorsque le numéro d'enregistrement  
est délivré avant la rédaction de l'avis; classer d'après le numéro  
du fichier central dans les cas où le numéro d'enregistrement n'est pas  
attribué. Enlever la formule d'enregistrement du livre d'enregistrement  
d'approbation lorsque la société est avisée d'un rejet ou lorsque l'avis  
spécial d'enregistrement d'approbation ou son projet est classé avec  
les avis; remplacer les projets d'avis d'enregistrement d'approbation  
avec les avis imprimés, lorsqu'il y a lieu.